|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | http://extranet.ffa-dff.org/exposants/logo/get/?id=1418&width=150&height=150http://www.moveonnet.eu/logos/logo_net_DFH-UFA.gif | logo |
| http://www.unimi.it/img/universitaInterno.jpg |  | **C:\Users\Lau\AppData\Local\Temp\HeiParisMax-Logo_DE_NEU.jpeg** |

**Appel à participation à la 13ème rencontre franco-allemande**

**des jeunes chercheurs en droit public comparé, international et européen**

**Reims, du 7 au 9 juin 2018**

L’École de droit de la Sorbonne, l’Université de Strasbourg, l’Université Albert-Ludwig de Fribourg-en-Brisgau, l’Université allemande des sciences administratives de Spire (DUV Speyer) et l’Université de Reims Champagne-Ardenne organisent en collaboration avec l’Université de Milan, l’Université Ruprechts-Karls d’Heidelberg et l’Institut Max Planck pour le droit public comparé et le droit international le **13ème séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs en droit public comparé, en droit international public et en droit européen** sous la direction de Monsieur le Professeur Thomas Hochmann.Celui-ci se tiendra à Reims du 7 au 9 juin 2018. Il se déroulera dans le cadre d’une coopération entre le Collège Doctoral Franco-Allemand « Les droits publics nationaux face à l´intégration européenne », et le partenariat académique franco-allemand « HeiParisMax » et sera soutenu par l’Université Franco-Allemande.

**Le thème général** du séminaire porte comme les années précédentes sur les **développements récents en droit public comparé, international et européen.**

Votre contribution pourra porter sur un aspect de votre sujet de thèse, ou sur tout autre thème se rapportant à vos travaux de recherche. Cecidans une **perspective privilégiant des comparaisons entre la France et l’Allemagne (ou l’Italie).** S’il s’agit d’un sujet de droit interne, celui-ci devra établir des parallèles avec le droit européen ou faire référence au droit international.

***Conditions et modalités de participation :***

Cette manifestation vise à réunir des **jeunes chercheurs** travaillant sur des **thèmes d’intérêt commun quel que soit l’angle disciplinaire choisi**. Elle s’adresse ainsi aux doctorant(e)s, jeunes docteurs, post-doctorants, docteurs habilitants et collaborateurs scientifiques intéressés, sans condition de nationalité.

Chaque intervenant présentera sa communication dans la langue de son choix, français ou allemand, exceptionnellement en anglais, **et devra disposer d’une compréhension orale suffisante des autres langues, afin de pouvoir participer aux débats.** Les sujets sont abordés sur la base de contributions présentées par les participants (20 min.). Ces interventions font l’objet d’un commentaire par un autre participant (5 min.), puis d’une discussion approfondie encadrée scientifiquement par les professeurs français et allemands participant à ce séminaire. L’orientation thématique du séminaire étant large, les contributeurs doivent présenter leur sujet d’une manière adaptée à un public de chercheurs dans des domaines divers.

La validation de la candidature des intervenants incombe au Comité scientifique du séminaire. L’ensemble des frais (transport, restauration et hébergement) sera pris en charge grâce au soutien de l’Université Franco-Allemande.

Si vous souhaitez participer à ce séminaire, nous vous invitons à nous faire parvenir dans les meilleurs délais, et **au plus tard le 15 mars 2018**, un résumé de votre projet de communication (au maximum une demi-page) accompagné d’un C.V. et le cas échéant d’une liste de publications, à l’adresse suivante :

[cdfa2018@gmail.com](mailto:cdfa2018@gmail.com)

*N’hésitez pas à nous joindre à cette adresse pour toute question éventuelle !*

Pour plus de renseignements : <http://www.jus-publicum.eu/>

**Comité scientifique :**

**Pr. David Capitant (Paris 1), Pr. Emanuel Castellarin (Strasbourg), Pr. Aurore Gaillet (Toulouse 1), Pr. Diana-Urania Galetta (Milan), Pr. Catherine Haguenau-Moizard (Strasbourg), Pr. Thomas Hochmann (Reims), Pr. Matthias Jestaedt (Fribourg), Pr. Olivier Jouanjan (Paris 2), Pr. Evelyne Lagrange (Paris 1), Pr. Ute Mager (Heidelberg), Pr. Johannes Masing (Friboug), Pr. Anne Peters (MPIL Heidelberg), Pr. Karl-Peter Sommermann (Spire)**